

**SIARNC**Syndicat Intercommunal
d'Assainissement de la Région
de Neauphle-le-Château

LETTRE DU SIARNC N°7 - JANVIER 2021



ÉDITO

C'est dans un contexte sanitaire et économique tourmenté que le nouveau bureau a été élu le 11 juillet 2020. Donc je tenais tout d'abord, à remercier les membres du

comité pour la confiance qu'ils ont témoignée aux trois vice-présidents et à moi-même pour conduire le syndicat.

Par une approche financière pragmatique et rigoureuse, nous mènerons nos réflexions, nos décisions pour la poursuite du développement et de la maintenance de nos infrastructures d'assainissement toujours plus respectueuses des différents environnements naturels, ce au service et au bénéfice des 27 500 administrés des 16 communes rattachées au syndicat.

Dans ce cadre et dans notre volonté de nous inscrire dans la préservation de nos ressources en eau mais aussi dans la sauvegarde de la biodiversité, j'ai en accord avec l'ensemble des membres du comité concrétisé cet engagement en signant le contrat Territorial Eau et Climat, ainsi que la charte d'engagement aux changements climatiques de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du COBAHMA (Comité du Bassin Hydrographique de la Mauldre et de ses Affluents).

Toutefois, toutes ces orientations bénéfiques pour notre avenir et celui des générations futures ne doivent pas faire occulter, qu'elles nécessitent des infrastructures de plus en plus élaborées avec des investissements de plus en plus onéreux et des coûts de fonctionnement supplémentaires, mais à contrario des aides, des subventions toujours plus limitées avec des critères d'obtention toujours plus contraignants. La priorité est donnée à la poursuite des projets engagés par C. Juvanon (Directeur de la précédente mandature) et C. Manceau (Président de la précédente mandature), en tout premier chef, la restructuration de la station d'épuration Michel Lorieux située à Villiers-Saint-Frédéric, où sont raccordées 9 communes.

Tout comme l'avait encouragé, mon digne prédécesseur Claude Manceau, je continuerai par cette lettre ou tout autre moyen de communication approprié, de vous informer des actions engagées et des orientations à plus long terme décidées.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Francis LE GOFF, Président du SIARNC

Délégué de la commune de Saint-Germain-de-la-Grange

PRÉSENTATION DU SIARNC

Un peu d'histoire...

1960

Création de la collectivité

«Syndicat Intercommunal d'Assainissement des communes de Neauphle-le-Château, Jouars-Pontchartrain, Villiers-Saint-Frédéric»
Rapidement, les communes de Neauphle-le-Vieux, Le Tremblay-sur-Mauldre, et Saint-Rémy-l'Honoré rejoignent le Syndicat

1980

Adhésion de la commune de Saulx-Marchais

1990

Adhésion des communes de Bazoches-sur-Guyonne et Mareil-le-Guyon

1998

Reprise au niveau intercommunal de tous les réseaux de collecte des eaux usées des communes adhérentes.

Le SIARNC devient l'interlocuteur unique pour la collecte et le transport des eaux usées.

2001

Adhésion des communes des Mesnuls, Galluis et Villiers-le-Mahieu

Reprise de la compétence assainissement non collectif (ANC)

2005

Adhésion de la commune de Montfort-l'Amaury

2006

Adhésion de la commune de Saint-Germain-de-la-Grange

2011

Adhésion de la commune de Méré

2019

Adhésion de la commune de Vicq



2020-2026, UN NOUVEAU MANDAT
PRÉSENTATION DES ÉLUS



Le SIARNC est géré par une assemblée délibérante « le Comité Syndical ». Ce Comité est composé de deux représentants désignés par le Conseil Municipal de chaque commune adhérente, soit 32 membres. Les délégués syndicaux élisent en leur sein le Président du SIARNC, les vice-présidents, les membres du bureau et les membres des diverses commissions.

La dernière installation du Comité syndical, en juillet 2020, a fait suite aux élections municipales de 2020. Il sera renouvelé en 2026.

Le Président



Francis LE GOFF

Délégué de la commune de Saint-Germain-de-la-Grange

Les vice-Présidents du SIARNC & les membres du Bureau



Sylvain DURAND

Délégué de la commune de Villiers-Saint-Frédéric

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT
EN CHARGE DES FINANCES



Francis LEMAITRE

Délégué de la commune de Montfort-l'Amaury

2^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
EN CHARGE DES TRAVAUX



Annie GONTHIER

Déléguée de la commune de Galluis

3^{ÈME} VICE PRÉSIDENTE
EN CHARGE DE LA COMMUNICATION



Denise PLANCHON

Déléguée de la commune de Neauphle-le-Vieux

SECRÉTAIRE DU BUREAU



Gilbert GUILLOCHIN

Délégué de la commune de Villiers-Saint-Frédéric

ASSESEUR DU BUREAU



Annick VENANT

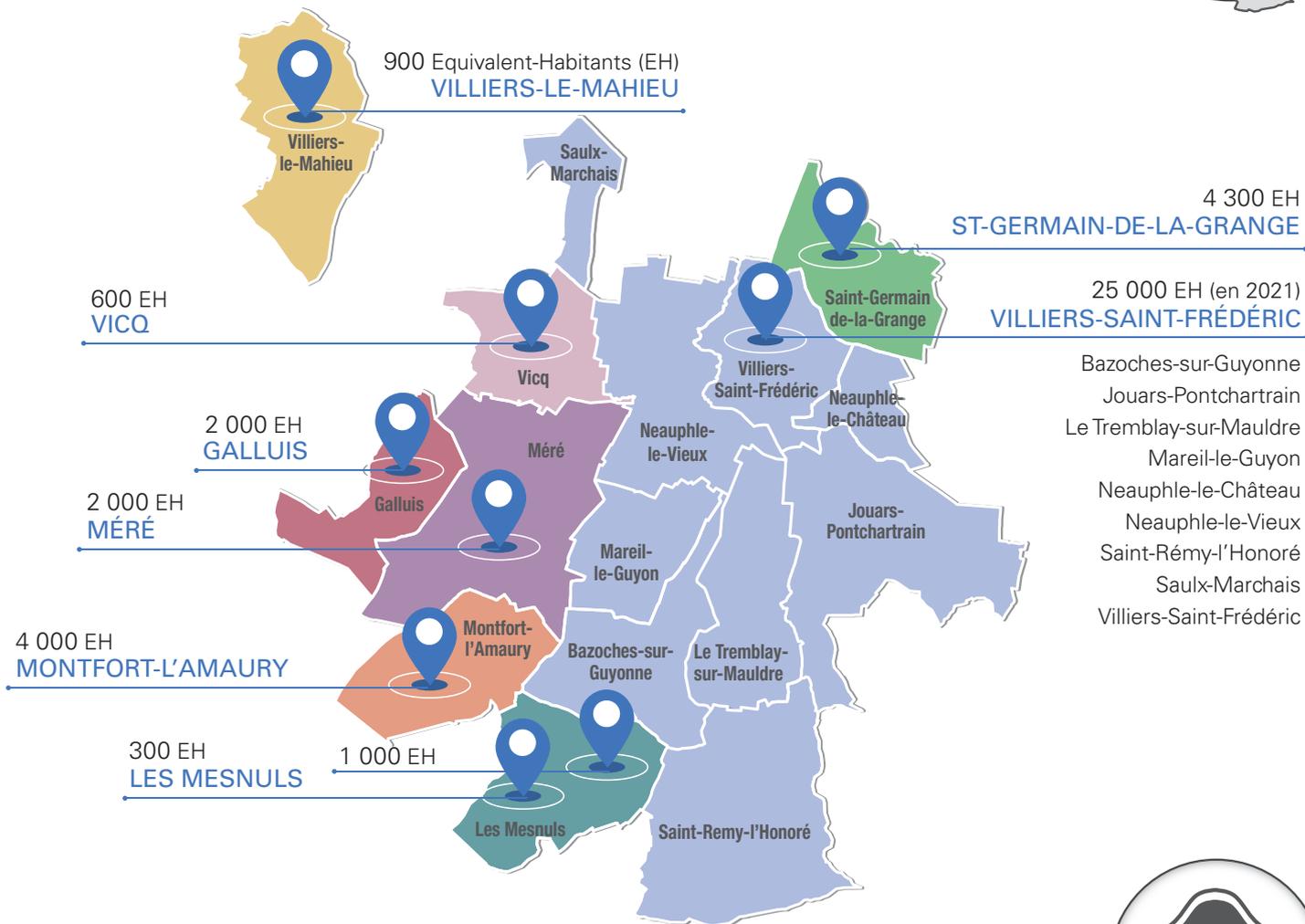
Déléguée de la commune de Neauphle-le-Château

ASSESEUR DU BUREAU

PRÉSENTATION

LE TERRITOIRE AUJOURD'HUI...

LE SIARNC COMPREND 16 COMMUNES RÉPARTIES EN 9 ZONES DE COLLECTE ET ÉPURATION.



LE PATRIMOINE DU SIARNC...

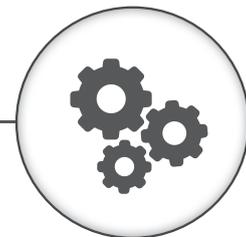
LE SIARNC ASSURE LE FONCTIONNEMENT DE SON PATRIMOINE



- 9** Stations d'épuration totalisant une capacité nominale de 40 100 équivalent-habitants (en 2021).
- 16** Déversoirs d'orage répartis sur 5 communes.
- 40** Postes de relèvement ou de refoulement et un linéaire de canalisation de refoulement de 13,3 km pour pomper les eaux des points bas vers les stations d'épuration.
- 203** Kilomètres de réseau d'assainissement.

LES COMPÉTENCES...

LE SIARNC EXERCE, EN RÉGIE, LES COMPÉTENCES



ASSAINISSEMENT COLLECTIF (COLLECTE, TRANSPORT, TRAITEMENT DES EAUX USÉES)

- avec l'étude, la construction et l'exploitation technique et financière des réseaux de collecte et de transport d'eaux usées, y compris le contrôle des branchements.
- avec l'étude, la construction et l'exploitation technique et financière des stations de traitement des eaux usées, y compris la valorisation des boues produites.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

- avec le contrôle des installations d'assainissement non collectif

Le SIARNC assure également l'instruction technique du volet assainissement dans le cadre des permis de construire et autres autorisations d'urbanisme.

LA GESTION DU SIARNC...



Le Syndicat dispose de locaux administratifs et techniques sur le site de la station d'épuration de Villiers-Saint-Frédéric en travaux actuellement. C'est dans ces murs que se réunit le Comité Syndical, ainsi que l'accueil du public (renseignements sur dossiers d'urbanisme, questions diverses...).

18 AGENTS DONT 1 DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES, RÉPARTIS EN 3 SERVICES :
exploitation (11 agents), travaux & programmation (2 agents), administratif & financier (4 agents), gèrent le service de l'assainissement sur l'ensemble du territoire.



Accueil du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et
de 13h30 à 17h00



Station d'épuration
3 Route de Septeuil
78640 VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC



Tél. 01 34 89 47 44



contact@siarnc.fr - **www.ssiarnc.fr**



Vous pouvez retrouver plus d'informations dans le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPOS) 2019 du SIARNC sous l'onglet Document du site internet.



INFORMATIONS TRAVAUX



ACCÈS AU SITE DURANT LES TRAVAUX

Les contacts par courriel ou par téléphone sont à privilégier pour des raisons de sécurité.

Merci de contacter les services du SIARNC avant de pénétrer sur le site.

SIARNC

Syndicat Intercommunal
d'Assainissement de la Région
de Neauphle-le-Château

**LE SIARNC
RECRUTE**



Pour prendre connaissance des annonces en cours, consulter le site internet **www.ssiarnc.fr** (rubrique ressources / recrutement) ou contacter le secrétariat qui vous orientera vers la personne compétente pour répondre à vos questions.

BAZOCHES-SUR-GUYONNE

EXTENSION DU RÉSEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT DANS LE BOURG



L'assainissement collectif arrive dans le bourg de Bazoches sur Guyonne. Les travaux ont débuté en juin 2020 et se déroulent en deux phases :

- Pose du collecteur sous le domaine public.
- Raccordement des riverains à l'ouvrage public en domaine privé.

Les riverains ont pu participer à une opération groupée leur permettant ainsi d'obtenir des subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie afin d'effectuer les travaux de raccordement en domaine privé.

LES CHIFFRES

- 1 550 ml de canalisation gravitaire en fonte,
- 57 regards de visite,
- 2 postes de refoulement et
- 55 branchements ont été posés sur le domaine public

DURÉE DES TRAVAUX

- 6 mois sur le domaine public
- 3,5 mois sur le domaine privé

La fin du chantier est prévue pour le 1^{er} trimestre 2021.

Les eaux usées du bourg seront transportées et traitées sur la station d'épuration Michel Lorieux à Villiers-Saint-Frédéric.

Ces travaux, sous maîtrise d'ouvrage du SIARNC et subventionnés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conseil Départemental des Yvelines, sont réalisés par le groupement d'entreprises SADE / SARC avec pour maîtrise d'œuvre le bureau d'études AMODIAG.



Coût prévisionnel total :

1 500 000 € HT



Subventions :

620 000 € HT

MÉRÉ

CRÉATION D'UN BASSIN DE STOCKAGE RESTITUTION SUR LA STATION D'ÉPURATION



La construction d'un bassin de stockage restitution est actuellement en cours sur le site de la station d'épuration de Méré.

Cet ouvrage d'un volume de 500 m³ permettra de lisser le débit excédentaire

arrivant sur la station d'épuration par temps de pluie.

En effet, le réseau public d'assainissement de la commune de Méré est en partie de type unitaire, c'est-à-dire qu'il collecte les eaux usées mais également les eaux pluviales. Par temps de pluie, trop d'effluents peuvent arriver en entrée de station provoquant ainsi des rejets d'eaux usées au milieu naturel sans traitement préalable.

Afin d'éviter toute pollution du milieu naturel à l'avenir, les effluents excédentaires seront redirigés vers ce bassin en attendant la fin de l'évènement pluvieux. Il sera ensuite vidangé vers la filière de traitement classique, lorsque la station sera en capacité d'accepter ce volume excédentaire. Les travaux, subventionnés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie ainsi que par le Conseil Départemental des

Yvelines et réalisés par la SADE, ont débuté en septembre 2020 et seront terminés en début d'année.



Coût total : 450 000 € HT



Subventions : 234 000 € HT



VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC

RESTRUCTURATION DE LA STATION D'ÉPURATION

MICHEL LORIEUX

LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ.



CONTEXTE

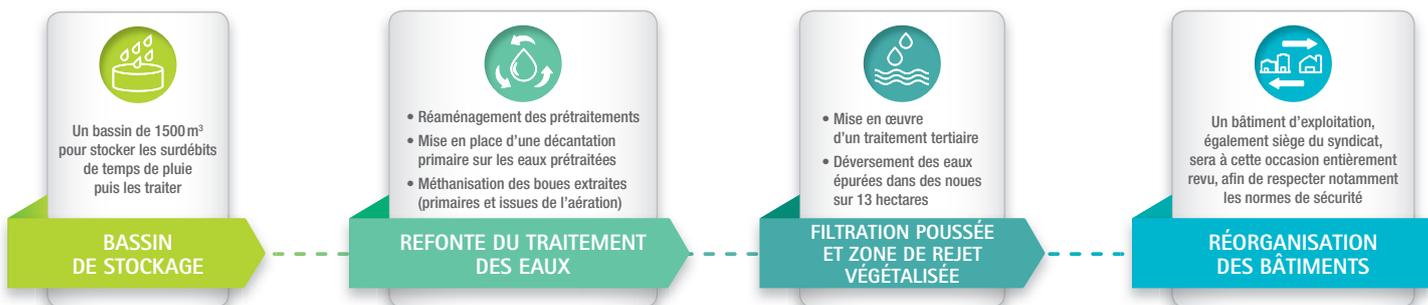
La station d'épuration (STEP) de Villiers-Saint-Frédéric, exploitée en régie par le SIARNC, a été construite en 1963 et dimensionnée pour 3 500 Équivalents-Habitants (EH).

Elle a été modifiée en 1975 puis en 1994 afin de pouvoir traiter les effluents des 20 000 habitants raccordés à l'horizon 2020, grâce à sa capacité de 25 000 EH.

Aux vues des évolutions démographiques attendues, issues des projections documentées par chaque commune du syndicat, le besoin recensé est désormais de 42 000 habitants raccordés à l'horizon 2045. En conséquence, il a été décidé, ce projet de restructuration de l'unité de traitement de la station d'épuration de Villiers-Saint-Frédéric pour répondre à cette demande.



LES POINTS CLÉS DE LA RESTRUCTURATION



LES ACTEURS

Un marché de conception-réalisation a été notifié le 1^{er} avril 2019 au groupement d'entreprises :

DEGREMONT FRANCE ASSAINISSEMENT	➤ Equipementier	NALDEO	➤ Maîtrise d'œuvre
PINTO	➤ Génie Civil	SUEZ EAU FRANCE	➤ Exploitant
RVM	➤ Réseaux - Voirie	A. PAQUIN ARCHITECTE	➤ Architecte



Le SIARNC, Maître d'Ouvrage, a également missionné Hydratec Setec comme Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

Les différents contrôles sont réalisés par DEKRA pour la sécurité et le contrôle technique et SEMOFI pour la géotechnique.

Après les études, les travaux ont débuté en septembre 2020 et devraient s'achever fin 2022.

Coût total : 20 500 000 € HT

Subventions : 6 600 000 € HT

Ces travaux sont subventionnés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Conseil départemental des Yvelines, la Région Ile de France et l'ADEME.

